



Compte-rendu de CAP

Corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage

Séance du 21 juin 2017

I. Approbation d'un procès-verbal

Les PV des CAP des 26 et 27 novembre 2015, 15 janvier 2016, 11 mars 2016 et 22 juin 2016 ont été approuvés à l'unanimité.

II. Titularisations

Nom Prénom	affectation
Bahiana Alice	Musée d'Orsay
Bakwo Caroline	Musée d'Orsay
Ben Zitoun Samira	Musée d'Orsay
Cossardeaux Frédérique	Musée de Compiègne
De Cancellis Martha	Château de Versailles
Debray Claudia	Château de Versailles
Delbe Isabelle	Musée d'Orsay
Farhoud Farag	Musée du Louvre
Ferault Martin	Musée de Malmaison
Lasgleyzes Nathalie	Musée Picasso
Lefebvre David	Musée Henner-Moreau
Litvinov Kirill	Musée du Louvre
Mandelbaum Raphaël	Musée du Louvre
Maoudj Nadia	Musée Picasso
Montluc Jessica	Musée du Louvre
Montens Marc	Château de Versailles
Mougamadou Rahima	Musée Picasso
Nakache Claire	Musée Picasso
Nollan Laurent	Musée du Louvre
Padeau Christelle	Château de Versailles
Paoletti Thierry	Musée Picasso
Perie Jean-François	Musée d'Orsay
Rouaibi Sarah	Musée d'Orsay
Serrier Frédéric	Musée du Louvre
Simon-Outters Camille	Musée Picasso
Tanietti Céline	Château de Versailles
Zolotareva Marina	Château de Versailles
Ait-Ali Toufik	Musée du Louvre

Une prolongation de stage d'un an à été demandé par sa direction et retenue pour un agents affecté en Musée. Vos représentants CGT ont proposé de réduire cette durée à 6 mois, ce qui n'a pas été retenu.

La même durée d'un an de prolongation à été retenue pour un deuxième agents ayant recueilli un avis défavorable à la titularisation.

La CGT souligne, à ce sujet la nécessité d'organiser une formation initiale dès leur affectation. En effet, ils ignorent pour la plupart leurs droits et obligations.

III. Demandes de mouvement

Demandes de mutations ayant reçu un avis favorable:

Nom Prénom	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
Mucciante Ricardo	Ministère de la Défense	Château de Pierrfonds
Terrien Vincent	Ministère de la Défense	Château de Pierrfonds
Orru-Mermillod Adriana	Château de Compiègne	Château d'If
Fauchois Christophe	Musée Rodin	Panthéon
Jumel Thomas	Musée du Louvre	Palais du Tau/Cathédrale de Reims
Bouclely Anne	Musée Picasso	Domaine national du Palais-Royal
Homo Eric	Château d'If	Abbaye de Montmajour
Genot Sandrine	Abbaye du Mont Saint Michel	Abbaye de Cluny/Chapelle de Berzé
Cyrille Patrick	Musée du Louvre	Cité de Carcassonne
Denise Thomas	Musée Picasso	Arc de Triomphe
Ferault Martin	Musée de Malmaison	Château de Versailles
Larek Fatma	Château de Versailles	Château de Versailles
Lenglet Aurélien	Château de Saint-Germain-en-Laye	Château de Versailles
Le Regent Fantin	Château de Versailles	Château de Versailles
Nagre Dany	Musée Cernuschi (FPT Ville de Paris)	Château de Versailles
Pilverdier Emilie	FPT Ville de Paris	Château de Versailles
Attal Magaly	Arc de Triomphe	Musée d'Orsay
Leroy Mireille	Château de Versailles	Musée d'Orsay
Tebri Rose	Musée d'Orsay	Musée d'Orsay
Duong Van Hai Sébastien	Archives Nationales de Pierrefitte	Musée d'Orsay
Lebouche Francis	Musée de Cluny	Musée Picasso
Ghanadpour Alix	Musée d'Orsay	Musée Rodin
Benzemrane Djamel	Musée Carnavalet (FPT Ville de Paris)	Musée Guimet
Sundaramanigandan	Musée Galliera (FPT Ville de Paris)	Musée Guimet
Belhadi Patricia	CNC	Musée Guimet
Assous Catherine	Site de Blérancourt	Site de Blérancourt
Bette Isabelle	Château de Pierrfonds	Château de Compiègne
Jacques David	FPT Ville de Grande Synthe	Musée de Eyzies de Tayac
Stenger Frédéric	FPT Ville de Saverne	Ecole d'architecture de Strasbourg
Trouilleux Rodolphe	C2RMF Versailles (jour)	C2RMF Versailles (nuit)
Roby Daniel	Retour de disponibilité	Archives Nationales Paris
Planche Michael	Château de Versailles	ENSA Dijon
Cartier Manuel	FPT Mairie d'Antony	BNF
Guegan Jérémy	FPT Mairie d'Antony	BNF
Vermorel Jean-Baptiste	Musée d'Orsay	BNF
Pascual Stéphanie	Palais de la porte Doré	BNF

Les noms en gras correspondent à des entrées sur le Titre 2 c'est-à-dire sous réserve de disponibilités budgétaires,

Concernant le suivi des agents toujours en attente d'affectation sur des postes du Titre 2, l'administration a fourni les dates d'affectation suivantes :

PERLEMOINE Sandra, nouvelle affectation : Archives Pierrefitte-sur-Seine, affectation en cours

AUBIER Laure, nouvelle affectation : Ecole du Louvre, au 01/07/17

QUEDEVILLE-JODIN Julie, nouvelle affectation : Archives Pierrefitte-sur-Seine, au 01/09/17

LAANIZI Latifa, nouvelle affectation : C2RMF Versailles, au 01/09/17

INTERVENTIONS DE VOS ELUS CGT

Vos représentants CGT ont dénoncé les difficultés voire les impossibilités d'accès à l'outil informatique (ordinateurs, imprimantes) pour les agents du Centre des Monuments Nationaux (CMN). De nombreux agents ne peuvent en conséquence candidater dans les délais prescrits sur les postes diffusés sur la BIEP. Nous avons notamment cité un cas précis à l'appui. Cette situation au CMN contredit la volonté affichée du Ministère de mettre en place une procédure de recrutement permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discriminations entre les candidats aux emplois vacants (Cf. note du 7 février 2017 disponible sur Sémaphore).

L'administration et la représentante de la Direction Générale des Patrimoines (DG Pat) ont pris acte de cette situation et ont fait part de leur volonté de saisir la direction du CMN à ce sujet. A suivre...

Au sujet d'un compte-rendu d'entretien, les représentants CGT ont dénoncé le fait que la participation aux mécénats puisse être un critère de sélection des candidats à un poste. Le mécénat reste du domaine du volontariat.

Avec les représentants de SUD, nous avons attiré l'attention sur une collègue en poste à Versailles qui souhaiterait pouvoir être affectée sur un poste de caissier-contrôleur. A l'issue de cette CAP du 21 juin, deux postes non pourvus restent vacants. Dès publication, la collègue devra repostuler sur ces postes.

Les représentants du personnel comme ceux de l'administration ont fait part de leur désaccord envers un montage de recrutement proposé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) plaçant la CAP devant le fait accompli et la transformant en simple « chambre d'enregistrement ».

Un agent de la Fonction Publique Territoriale (FPT) s'est vu refuser sa candidature à la DRAC Grand Est alors qu'il y avait déjà travaillé. De plus, il a toutes les compétences pour y exercer. Les représentants CGT et SUD ont voté contre l'avis défavorable de l'administration. Pour le moment, ce poste reste vacant, charge au collègue de repostuler dès réapparition sur la BIEP.

IV Demandes d'intégration

Voici les agents pour lesquels la CAP a émis un vote favorable à l'unanimité pour l'intégration définitive dans le corps des adjoints techniques ASM:

NOM PRENOM	AFFECTATION
Adolphe Elise	Château de Versailles
Bolo Tony	Château de Fontainebleau
Coumar Apourdaselvy	Musée Guimet
Delporte Jérôme	Arc de Triomphe
Espel Jorry	Musée de Saint Germain en Laye
Gadais Catherine	Arc de Triomphe
Gnahore Gbalé Mébiane	AN-Site de Pierrefitte
Gueguen Chantal	Palais Jacques Coeur
Hervet Brigitte	Chateau de fontainebleau
Monnel Gustave	Musée d'Orsay
Palmis Constance	Musée Gustave Moreau

Roger Michel	Chateau de Pau
Youyou Nassima	Musée Rodin
Chenot Gilles	Chateau de Pau

V. Demande de démission

La CAP se prononce favorablement sur la demande de démission d'une agent du Ministère.

VI. Répartition des réductions d'ancienneté

Signalons que c'est la dernière C.A.P. où seront appliquées les réductions d'ancienneté.

Sur un effectif du corps de 3105 agents au Ministère de la Culture (MCC), 2748 étaient bonifiables. Du fait notamment de la non-remontée par les services de 426 fiches d'évaluation professionnelle et de 15 refus, 2301 agents ont pu bénéficier d'une réduction d'ancienneté d'un mois dans leur échelon.

VII. Examen de demande de révision d'évaluation

Deux collègues du CMN ont demandé à ce que soient révisés leurs compte-rendus d'évaluation professionnelle.

L'un est affecté à la Cité de Carcassonne, le second au Fort de Saint-André, dans le Gard. Du fait de la non remontée du compte-rendu d'évaluation par la direction du CMN la seconde demande n'a pas pu être prise en compte par la CAP. Les représentants CGT ont dénoncé une forme d'obstruction au droit des agents pour ce cas.

Concernant la demande de l'agent de la Cité de Carcassonne, les représentants CGT ont appuyé la révision d'évaluation et ont argumenté sur la base du courrier de recours envoyé par le collègue. Celui-ci y dénonçait le contexte tendu dû notamment à l'application par les agents du plan vigipirate et aux nombreux problèmes organisationnels non résolus.

L'administration a reconnu la complexité de cette situation et indiqué qu'elle prendra contact avec le CMN à ce sujet. Elle informera les représentants de la CAP des suites de cette demande de révision.

VIII. Questions diverses

- Un représentant de SUD présente la situation d'un agent stagiaire affecté le 3 octobre 2016 aux Archives Nationales après recrutement sans concours. Celui-ci est en arrêt maladie depuis le 10 novembre 2016. Pour sortir par le haut de cette situation figée dont la première victime est l'agent qui risque de perdre le bénéfice de son recrutement, les représentants Sud et CGT ont demandé à l'administration de tout mettre en œuvre pour la réaffectation de l'agent stagiaire dans un autre établissement.

- Les représentants CGT ont demandé que leur soient présentées les conditions de promotion de grade dans le cadre de la refonte des grilles indiciaires de la catégorie C (passage de 4 à 3 grades).

L'administration nous a renvoyés au décret N° 2016-580 du 11 mai 2016 que l'on peut consulter via Sémaphore (Ressources Humaines / Carrières / Statuts et grilles de rémunération / Filière technique et métiers d'art / filière ASM).

L'article 10.1 du décret indique que, pour être promouvable au choix de C1 en C2, l'agent doit avoir atteint le 5^e échelon et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade. (Via l'examen professionnel, l'agent doit avoir atteint le 4^e échelon et compter au moins 3 ans de service effectif dans ce grade).

L'article 10.2 du décret indique pour l'avancement en C3 que l'agent doit avoir atteint 1 an d'ancienneté dans le 4^e échelon et compter 5 ans de services effectifs dans ce grade.

La CGT a demandé que cette information soit clairement diffusée à l'ensemble du corps des AASM.

- Concernant les futures promotions de C2 en C3, l'administration a indiqué que les ex-1^{ère} classe comme les ex-principaux 2^e classe, aujourd'hui fusionnés en C2, seront traités indifféremment pour les promotions en C3. Pour l'administration, le critère de promotion reste la manière de servir.

- Concernant la répartition des agents dans les deux groupes Rifseep (Groupe1 : responsable d'équipe / Groupe 2 : Accueil du public, chargé des visites commentées, etc.), la CGT a demandé d'avoir un état des

lieux chiffré et anonyme par grades (C1, C2, C3) et par services.

Vos élus CGT-Culture en CAP des AASM :

Adjoints techniques principaux 1ère classe : <i>Véronique VRIGNAUD</i> <i>Anne LEVASSORT</i>	Musée Guimet CMN Fort St André	 véronique.vrignaud@guimet.fr
Adjoints techniques principaux 2ème classe : <i>Pierre-Yves CHIRON</i> <i>Alexandre BOUCLON</i>	Archives Nationales – Paris Château de Fontainebleau	01 40 27 63 12 alexandre.bouclon@chateaufontainebleau.fr
Adjoints techniques 1ère classe : <i>Carmine MACINA</i> <i>Jean-Elie STRAPPINI</i> <i>David MAILLARD</i> <i>Chantal FOREST</i>	Musée St Germain en Laye. Tours de Notre Dame EP Versailles Musée Marc Chagall	 carmine.macina@culture.gouv.fr jean-elie.strappini@culture.gouv.fr 01 40 15 51 70
Adjoints techniques 2ème classe : <i>Christian GALANI</i> <i>Damien DURAND</i>	Musée du Louvre EP Versailles	01 40 20 53 94 cgt@chateauversailles.fr